CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87541** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2010

Raison sociale : MENUISERIE DAMERVAL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/07/2021

Capital : 350 000

HALTE DE LA FORET D EU
76117 INCHEVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2010 B 178

Siret : 523 513 950 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3389580

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 499821C1247000/001 388721/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 499821C1247000/001 388721/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 35 50 30 79 **Fax :** 02 35 50 95 35

Portable : 06 03 12 21 36

Responsabilité légale :
DAMERVAL STEPHANE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : contact@damerval.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 659 447 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	6	09/06/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	4	02/07/2024
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	4	12/09/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/06/2026 16:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.